



AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE

Je/nous soussigné(e)(s) (*nom, prénom des deux parents quand les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale*)

.....,

Téléphone

Demeurant (*adresse complète*)

Autorise, à titre gracieux, la société **BAYARD PRESSE**, sise 18 rue Barbès 92120 Montrouge, éditrice du magazine J'AIME LIRE MAX, à utiliser l'image de mon/notre enfant mineur (*nom, prénom*), né(e) le à et demeurant à

En conséquence de quoi, j'autorise/nous autorisons, à titre gracieux, les sociétés **POCKET JEUNESSE** et **BAYARD PRESSE** et toute société du groupe Bayard auquel la société Bayard Presse appartient à fixer, reproduire et communiquer au public, par extrait ou en totalité, dans le monde entier, la photo de mon enfant, aux fins exclusivement d'illustrer le publié communiqué à paraître, réalisé à l'issue d'une interview, pour le(s) usage(s) suivant(s) :

- publication dans le magazine JE BOUQUINE dans toutes leurs versions françaises et étrangères,
- diffusion numérique des articles par tous procédés de communication au public en ligne (sites Internet), ainsi que tout système interactif destiné aux téléphones mobiles ou autres terminaux de réception,
- diffusion par POCKET JEUNESSE par tous procédés de communication au public.

Par la présente autorisation, je garantis/nous garantissons que je ne suis pas lié(e)/nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'image de mon (notre) enfant.

La présente autorisation est valable pour une durée de **2 (deux)** ans et reste valable en cas de changement de mon (notre) état civil actuel.

Fait à, le 2018.

Signature (*des deux parents quand les deux sont titulaires de l'autorité parentale*) précédée de la mention «Bon pour accord »

MERCI de retourner cette autorisation à :

concours@bayardmedia.fr

Avec la photo de votre enfant